

#1^{er} budget participatif



DES IDÉES EN PARTAGE !



DÉPOSEZ VOS PROJETS SUR

budgetparticipatif.cachan.fr

DU 17 JANVIER AU 17 FÉVRIER

Page 8-9

**Parlons ensemble
de Cachan**

Page 10

**Vous êtes tous invités
à la soirée des vœux**

NOËL DU CENTRE-VILLE

Des animations de Noël proposées par l'association des commerçants et la ville ont ponctué la vie des Cachanais les 19 et 22 décembre derniers. Balade en calèche, bulles... autant d'animations que d'étoiles dans les regards.



Aumeacrier

Aumeacrier



FÊTE DES LUMIÈRES

Petits et grands ont déambulé dans la ville avec leurs lampions à l'occasion de la fête des lumières organisée par les comités de quartier. Les cortèges se sont retrouvés au Théâtre pour poursuivre cet événement convivial.



DR

DR

FÊTE DE NOËL DES CRÊCHES

Parents et tout-petits ont pu profiter d'un moment festif pour célébrer les fêtes de fin d'année dans les crèches de la ville.



de Banes



de Banes

ATELIER DÉCORATION DE NOËL

Le CSC Lamartine a donné rendez-vous aux enfants pour un atelier spécial Noël. Chacun a pu repartir avec de belles décorations pour orner son sapin.

FÊTE DE NOËL DU RÉSEAU DES ASSISTANTES MATERNELLES

Les bouts de chou accueillis par les assistantes maternelles ont pu s'amuser d'une matinée de fête le 1^{er} décembre dernier. Spectacle et jeux étaient au rendez-vous.



de Banes



REMISE DES COFFRETS GOURMANDS

du CCAS aux seniors avec Hélène de Comarmond.

Aumercier

NOËL À LA RÉSIDENCE DU MOULIN

À l'occasion du repas de Noël offert par le CCAS, les pensionnaires de la résidence ont dégusté des mets de fêtes en musique et ont réalisé quelques pas de danse.



Aumercier



70 ANS DU CLUB D'AÉROMODÉLISME

À l'occasion de son anniversaire, le club d'aéromodélisme a exposé ses maquettes à la Grange Gallieni du 9 au 12 décembre.



FÊTE DES FAMILLES

Le 15 décembre dernier, les CSC ont rassemblé de nombreux Cachanais au Théâtre pour la traditionnelle fête des familles. Un moment convivial pour terminer l'année en beauté.



SIGNATURE DE LA CHARTE HANDICAP

Le 3 décembre, la ville et plus de 45 partenaires se sont réunis pour signer l'édition 2018 de la Charte Handicap et renforcer l'engagement de la ville sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.





Aumercler

CONCERTATION STATIONNEMENT

Le 17 décembre une grande concertation sur le stationnement a été lancée dans le but d'associer les habitants aux réflexions municipales.

COLLECTE DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Lors de la journée de collecte du premier décembre, l'épicerie solidaire a rassemblé près d'1,6 tonne de denrées. Ils ont notamment été aidés par les lycéens et les membres du Lions Club.



BR

FÊTE DES SOLIDARITÉS

La journée des solidarités organisée par le Département du Val-de-Marne le 2 décembre dernier a rassemblé, le temps d'un après-midi, Cachanais et acteurs de la solidarité sur le territoire.



BR

COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE

L'association ACPG et la Municipalité ont rendu hommage aux morts pour la France lors de la Guerre d'Algérie et des conflits au Maroc et en Tunisie.



de Banes

- 7** **Édito**
- 8-9** **Grand angle**
Parlons ensemble de Cachan : allons plus loin !
- 10-12** **Actus**
Priorité au RERB
Inscription dans les écoles maternelles
Vœux à la population
Seniors : séance de révision du code
Lutter contre l'habitat dégradé
...
- 13-18** **Dossier**
Top départ pour le budget participatif
- 19** **Décryptage**
Les commerces à Cachan
- 20-22** **Culture**
Exposition « L'expérience du choix »
Soirée stand-up
Le mois des sciences dans les bib'
- 23** **Sport**
Le club de karaté fête ses 30 ans
- 24** **Initiatives**
Sud Paris Soleil passe à la vitesse supérieure
- 26-27** **Tribunes**
- 28** **Environnement**
Collecte des sapins de Noël
- 30-31** **Pratique**



Comité de Pilotage de l'ENS : Le comité de pilotage du futur campus a été installé le 4 décembre dernier, sous la coprésidence de la Maire et du Président de l'ENS, en présence du Préfet du Val-de-Marne. Suite au départ de l'ENS, le site conservera un pôle d'enseignement supérieur tout en l'ouvrant sur le reste de la ville.

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINTS AU MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze
Jeunesse, vie citoyenne, vie des quartiers, finances

2^e adjoint

Jacques Foulon
Développement économique, emploi

3^e adjointe

Edith Pescheux
Habitat et logement

4^e adjoint

Samuel Besnard
Développement durable, urbanisme et cadre de vie, espaces verts, mobilité

5^e adjointe

Sylvie Chevalier
Solidarités sociales et familiales, handicap, personnes âgées, CCAS et CMS

6^e adjoint

Thierry Crosnier
Écoles, restauration scolaire, activités périscolaires et accueils de loisirs, activités sportives

7^e adjointe

Juliette Papazian
Médiation, prévention, sécurité et tranquillité publique, police municipale

8^e adjointe

Claire Marti
Cultures, patrimoine, vie associative

9^e adjoint

Hervé Willaime
Enseignement secondaire et supérieur

10^e adjointe

Caroline Carlier
Personnel, affaires générales, petite enfance

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique, Cachan numérique

Christine Rescoussié

Relations internationales, jumelage, bénévolat, conseil consultatif de la vie associative

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales, artisanat, tourisme, cimetière et affaires funéraires

Sylvie Darracq

Précarité, santé publique

Joël Fraud

Développement durable, transition énergétique

Robert Orusco

Communication municipale, mémoire

Céline Di Mercurio

Responsabilité environnementale, économie circulaire, innovation sociale

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la ville.

Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Rédaction et iconographie : service communication - Couverture : Service communication
Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette : service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : PLC - 31 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax : 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler par mail : communication@ville-cachan.fr



Nous venons de vivre une aventure formidable. Au cours de ces derniers mois, à travers huit réunions publiques, trois ateliers de propositions, et près de 2000 participants, *Parlons ensemble de Cachan* a été un succès grâce à vous.

J'avais la conviction, dès mon élection, de l'impérieuse nécessité d'engager avec vous une vaste concertation sur le devenir de notre ville. Vous avez été au rendez-vous au-delà de mes espérances et je vous en remercie. Vous êtes venus avec vos témoignages, votre histoire, vos difficultés, votre intelligence et vos critiques. Mais toujours avec l'amour pour notre ville et l'attachement que vous lui témoignez.

Cet amour pour cette ville, je le partage avec vous tous, c'est ce qui fait notre ciment, notre destin commun.

Nous le voyons chaque jour, notre pays traverse une grave crise démocratique, sociale et écologique. Ce qui est questionné c'est la déconnexion des décideurs vis-à-vis de la réalité, du quotidien et des besoins de tous. Une démocratie vivante c'est une démocratie où chacun peut s'exprimer, quel que soit son âge, sa situation sociale, ses origines, qu'il soit un homme ou une femme, l'endroit où il habite. J'assume ma responsabilité d'élue, maire de cette ville, avec l'équipe municipale, de conduire à la destinée de Cachan, dans le cadre du mandat qui nous a été confié par les électeurs en 2014. Mais je crois que cela doit se faire en interrogeant sans cesse nos choix, dans le respect des valeurs qui nous portent, et de le faire toujours avec les citoyens. La démocratie c'est tous les jours, elle doit se vivre au quotidien.

C'est ce que nous avons fait à travers *Parlons ensemble de Cachan* et c'est ce que nous continuerons à faire par

la suite. Car au-delà même de cette initiative, c'est bien un changement de méthode que j'ai souhaité impulser à Cachan.

Forte de cette démarche et inspirée de vos principales propositions, j'ai pris, avec la Municipalité, 30 engagements pour développer une manière nouvelle de faire la ville ensemble, accompagner les initiatives citoyennes, préserver ce qui fait notre identité cachanaise, développer une ville verte et faire réussir la jeunesse. Ces 30 engagements vous les retrouverez dans ce magazine. Nous en serons collectivement les garants.

Le premier de ces engagements c'est le budget participatif. Vous retrouverez dans ce numéro tous les détails pour proposer vos projets pour notre ville et ses quartiers.

Ce travail que nous avons mené ensemble ne se termine pas aujourd'hui, il ne fait que commencer. Je sais que vous saurez vous saisir de cette dynamique, que je vous propose, pour faire la ville ensemble. Je vous donne rendez-vous au cours des mois prochains, pour accompagner et suivre l'avancement de nos projets et engagements.

Je vous donne rendez-vous le 16 janvier, au Gymnase Victor Hugo, à 19H pour fêter la nouvelle année.

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



Aumercier

PARTICIPATION CITOYENNE

Parlons ensemble de Cachan : allons plus loin

Le 12 décembre dernier plus de 400 Cachanais étaient au rendez-vous au Gymnase Victor Hugo à l'occasion de la restitution de la démarche Parlons ensemble de Cachan.

Depuis le mois d'octobre, les Cachanais ont été sollicités pour participer à la grande démarche « Parlons ensemble de Cachan ». Huit rencontres publiques ont été menées dans tous les quartiers de la ville, rassemblant près de 1800 Cachanais. Pendant ces rencontres les habitants ont pu débattre librement, confronter leurs avis et leurs visions de la ville. Qu'il s'agisse de mixité, des commerces, de l'urbanisation, de la jeunesse, les sujets n'ont pas manqué pour animer les débats. Après la phase de dialogue, les cachanais étaient invités à participer aux ateliers de propositions, desquels plus de 200 idées ont été émises. Des portes paroles ont alors été désignés pour venir présenter leurs principales propositions, devant les citoyens et les élus, lors de la grande soirée de restitution qui s'est tenue au gymnase Victor Hugo le 12 décembre.

Pendant toute la démarche, ce sont les cachanais qui ont eu la parole. Afin de ne pas tomber dans le jeu du question-réponse, la Maire n'intervenait que pour introduire et conclure les rencontres. À l'occasion de la restitution, Hélène de Comarmond s'est longuement exprimée sur

les principaux enseignements de cette démarche et n'a pas manqué de rappeler « *Même si des démarches citoyennes existent à Cachan, jamais nous n'avions été dans un tel exercice de participation citoyenne* ». Elle a également annoncé plusieurs engagements de la Municipalité, dont la plupart directement issus des propositions formulées par les cachanais lors des ateliers.

Charte promoteur, budget participatif, délocalisation des fêtes de la ville... Ce sont en tout 30 engagements que la Municipalité a pris publiquement devant les cachanais présents (vous retrouverez les 30 engagements dans le cahier central de votre magazine). « *Le travail ne se termine pas aujourd'hui, il se poursuit, commence même et je vous propose que nous retrouvions dans 9 mois, le 12 septembre pour suivre l'avancement de tous ces engagements* » conclue la Maire. Le rendez-vous est pris !



Nourredinne Aboutaib,

Centre-Ville

« La démarche Parlons ensemble de Cachan a permis à tout le monde de s'exprimer. Les Cachanais savent ce qui va et ce qui ne va pas bien, ils vivent la ville au quotidien. D'habitude, on ne fait que se croiser. Pendant la démarche nous avons pu apprendre à nous connaître, parler ensemble, il s'agit d'un moment privilégié. Je pense que c'est une bonne chose que les Cachanais puissent échanger et se confronter. »



Amora Doris, Plasticienne

« Je suis allée à la rencontre publique à La Plaine, alors que je ne vis pas dans ce quartier. J'ai été étonnée de la mixité et de la diversité du public. Les jeunes prenaient la parole sur leur ville et leur vie. C'était également enrichissant de savoir comment les Cachanais vivent leur ville dans les autres quartiers. Lors de l'atelier «Cachan demain», j'ai pu rencontrer des personnes dynamiques et sympathiques, investies pour leur ville. Il faut continuer à engager ce type de démarche pour créer du dialogue avec et entre les Cachanais. J'espère que cette dynamique ne restera pas lettre morte et aboutira à des actions concrètes »



Arnaud Fier

LES ÉLUS ONT LA PAROLE

Groupe Socialiste

L'affluence aux rencontres, la qualité et la hauteur des interventions, montrent que les cachanais ont besoin et envie de parler collectivement de leur ville, de son devenir et de la manière d'y vivre ensemble.

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

La participation citoyenne part d'une idée généreuse. Si son caractère est intéressant, la question que chacun est en droit de se poser en est le but. On peut s'interroger aussi sur son financement.

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

Écouter les habitants, analyser les propositions et réaliser les projets avec les habitants, pour nous c'est ça la politique locale. La première étape est réalisée, avec une grande richesse de propositions.

La suite est à construire ensemble.

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

Cachan s'est essayé à la démocratie directe avec un succès mitigé. La position du groupe Dynamisons Cachan sur cette démarche a été exposée dans le dernier MAG. Vous pouvez vous y reporter avec profit.

Groupe radical de Gauche

Nous saluons cette belle aventure. Elle a permis à nos concitoyens d'exprimer leurs idées et leur volonté de participer à la construction de Demain Cachan. Restons à leur écoute, travaillons ensemble.

Groupe PCF Front de Gauche

Un débat riche et d'une grande qualité auquel plus de 2 000 cachanais ont pris part et qui restera un moment important de démocratie locale. Le départ d'une nouvelle aventure pour Cachan avec les cachanais.

Groupe environnementaliste

Un nouveau départ concernant un avenir important au seuil du quart de siècle, notre ville s'inscrit dans une démarche environnementale nous devons nous efforcer à conserver nos particularités et ambitions.

NOUVEAUTÉ

Ensemble pour célébrer 2019

Pour la première fois, vous êtes tous conviés à la cérémonie des vœux le 16 janvier à 19h au gymnase Victor Hugo. Débutons l'année dans la convivialité !

La Maire, Hélène de Comarmond, et toute l'équipe municipale vous donnent rendez-vous le 16 janvier pour vous présenter leurs vœux pour la nouvelle année et échanger avec vous.

La Maire évoquera également les grands projets de l'année telle que la mise en place du budget participatif. Cette soirée sera surtout l'occasion de vous retrouver et d'échanger autour d'un apéritif dînatoire, dans une ambiance conviviale au rythme des mélodies jouées par l'EDIM.

Cérémonie des vœux – Gymnase Victor Hugo, 74 avenue du Président Wilson

Le 16 janvier à 19h

+ d'info : ville-cachan.fr



LOGEMENT

Lutter contre l'habitat dégradé

Depuis 2013, la ville est engagée dans le Programme d'intérêt général (PIG) Habitat dégradé, dispositif piloté par la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre puis le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Ce programme a permis, durant 5 ans de co-financer avec l'ANAH (agence nationale de l'habitat) et l'État, des travaux dans des copropriétés en difficulté. Un immeuble situé avenue Carnot a pu bénéficier de l'aide apportée par ce dispositif. Les propriétaires ont obtenu, sous conditions, des subventions pour réaliser leurs projets d'amélioration de l'habitat. L'électricité des parties communes, la réfection du plancher et la sécurisation de la portée d'entrée ont ainsi été refaites.



AFFAIRES SCOLAIRES

Les inscriptions en maternelle sont ouvertes !

Les inscriptions à l'école maternelle sont ouvertes jusqu'au 9 février inclus. Cette inscription concerne tous les enfants nés en 2016 qui entrent en maternelle en septembre 2019. Elle doit être faite en mairie auprès du Service Relation Citoyen. Les pièces justificatives pour la constitution du dossier sont consultables sur le site de la ville. Les enfants nés en 2016, ou ayant une dispense d'âge, entrant à l'école élémentaire en septembre prochain sont inscrits automatiquement au sein de l'école du secteur d'habitation. Toute demande de dérogation doit être adressée par courrier à M^{me} la Maire avant le jeudi 21 février.

1044
enfants scolarisés
en maternelle
en 2018-2019



+ d'info :

relation.citoyen@ville-cachan.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Seniors : révisez votre code

La ville organise pour les seniors cachanais âgés de plus de 60 ans, une séance collective et gratuite de révision du code de la route.

Vous avez votre papier rose en poche depuis de nombreuses années déjà et vous sentez qu'il n'y a pas que la voiture qui a besoin de refaire les niveaux ? Participez à cette séance de révision du code de la route proposée gratuitement par la Direction Prévention Médiation Sécurité de la ville. L'objectif est double : favoriser votre sécurité sur la route et votre autonomie en ville.

Des conducteurs plus fragiles

Les seniors ne sont pas les conducteurs qui provoquent le plus d'accidents. En revanche, ce sont ceux qui ont le plus de risque d'être tués en cas d'accident corporel. Si aucune limite d'âge n'est requise pour conduire en France, il convient d'être plus vigilant passé 60 ans. En effet, avec l'âge, les réflexes, la vitesse et l'amplitude des mouvements diminuent. La vue et l'audition baissent aussi. Sans compter la prise de médicaments qui peuvent altérer la coordination et provoquer des somnolences au volant.

Se mettre à jour

Ce n'est pas qu'une question de mémoire qui flanche. Quand on a passé son permis depuis de nombreuses années, il est difficile de connaître toutes les réglementations routières en vigueur. Celles-ci sont modifiées au gré des législations changeantes. C'est là tout l'objectif de cette séance de révision : vous permettre à la fois de faire le point sur vos connaissances et vous mettre à niveau sur les nouvelles réglementations. Carrefours à sens giratoire, croisements à l'indonésienne, dépassements, panneaux de signalisation aussi. Toutes les thématiques du code de la route seront abordées. Vous serez rappelées aussi les précautions à prendre en voiture, ainsi que les nouvelles exigences de la sécurité routière.

S'évaluer

La phase de révision achevée, un examen blanc sous forme de questions/réponses vous permettra de faire un bilan de vos connaissances. Bien entendu, il n'est pas question de reprendre le permis aux personnes qui auraient moins bien répondu ! Il s'agit de révéler vos points de vigilance, et de vous redonner confiance.

Mercredi 30 Janvier à 9h

Au cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin de Méricourt

+ Inscription auprès de la Police Municipale :
serviceprevention@ville-cachan.fr et 01 49 69 96 71

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 13 décembre

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité deux vœux :

- Un vœu pour le maintien intégral de la ligne 15 du Grand Paris Express et contre la remise en cause de l'interopérabilité entre la ligne 15 Sud et la ligne 15 Est. C'est en effet une mesure annoncée par la Société du Grand Paris pour réaliser des économies afin de financer le Grand Paris Express. La ville s'y oppose fermement car si une telle suppression était confirmée, l'exploitation en rocade de la ligne 15 deviendrait impossible et des ruptures de charge s'imposeraient à la majorité des usagers des lignes 15 Sud et Est, en gare de Champigny-Centre.
- Un vœu contre la fusion des missions locales avec Pôle emploi exprimée comme souhaité en juillet dernier par le Premier Ministre. La ville s'y oppose, car cela reviendrait à mettre sous la tutelle de Pôle emploi les Missions locales. Or, même si le travail partenarial est indispensable entre ces deux structures, il est important que les missions locales conservent leurs spécificités, leur savoir-faire et leur capacité à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans.

**Compte rendu complet
sur ville-cachan.fr**

RECTIFICATIF

Tarifs de stationnement – Parking Marcel Bonnet

Une erreur s'est glissée dans le Cachan Mag n°288. Dans le résumé des délibérations adoptées à l'unanimité du Conseil municipal, il est indiqué que « les tarifs de stationnement seront les mêmes que sur voirie ». Or, une nouvelle grille tarifaire a été votée le 8 novembre dernier. Elle applique un tarif de 1€ pour la première heure. Ce tarif augmente d'un euro chaque heure jusqu'à 8h. Puis à la 9^e heure, il passe à 24€ et à 34€ pour la durée maximale fixée à 9h15.



PRIORITÉ AU RER B

Élus et usagers mobilisés

Au CA d'IDF mobilités, le 12 décembre 2018, grâce à la mobilisation des associations d'usagers et des élus, nous avons obtenu que Valérie Pécresse, présidente d'IDF mobilités et présidente de la Région Île-de-France modifie sa position sur le CDG express. Nous nous félicitons qu'elle rejoigne la position des associations d'usagers comme de nombre d'élus, position partagée également par la maire de Paris, A. Hidalgo et par le président de la Seine Saint-Denis, S. Troussel.

Cette position est claire : priorité au RER B ! Si la desserte de l'aéroport CDG doit être améliorée, elle ne peut en aucun cas se faire au détriment des transports du quotidien et en particulier du RER B ! Que pèsent les hypothétiques 17 000 voyageurs du CDG express en regard des 900 000 usagers quotidiens et bien réels du RER B ?

Tous les financements publics doivent être affectés au RER B, y compris ceux qui pourraient l'être au CDG express.

Dans la poursuite du courrier collectif adressé à la présidente d'IDF Mobilités le 12 novembre dernier, nous, usagers, associations d'usagers et élus demandons :

- des investissements du quotidien qui permettent le fonctionnement normal du RER et un taux de régularité satisfaisant,
- l'engagement de l'automatisation de la ligne dès mise en œuvre des nouvelles rames,
- une amélioration significative des processus d'information aux voyageurs,
- un calendrier plus resserré pour les travaux d'adaptation des infrastructures (dont les quais),
- un calendrier plus resserré de fabrication du nouveau matériel roulant (MING) à deux étages permettant une mise en service avant 2025,
- des crédits supplémentaires et des ingénieries disponibles pour travailler sur les dossiers du RER B.

Notre détermination est renforcée par ces décisions de faire passer le RER B avant le CDG express.

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

Audrey LASSALLE
Pétition usagers
Association Plus de Trains

Marc Pélissier
AUT – Île-de-France

Marie-Hélène WITTERSHEIM
COURB

Christian METAIRIE
Maire d'Arcueil

Solange ATLAN
Pétition usagers

ACCUEILS DE LOISIRS

Calendrier de réservation 2019

Le calendrier de réservation des accueils de loisirs (mercredis et vacances) est maintenant disponible pour 2019. Pour les vacances d'hiver 2019, les réservations s'effectueront du 14 au 26 janvier 2019. Les mercredis de mars et avril seront à réserver du 28 janvier au dimanche 10 février. Pour retrouver la suite du calendrier rendez-vous sur le site de la ville dans la rubrique Enfance – Accueil de loisirs. Vous pouvez effectuer vos réservations directement en ligne via le Compte citoyen. Nouveauté : dorénavant, vous pouvez réserver vos mercredis pour toute l'année scolaire.

+ d'info : www.ville-cachan.fr



NOUVEAUTÉ

Inscription sur les listes électorales

Dès le 1^{er} janvier les inscriptions sur les listes électorales pourront être effectuées jusqu'à 6 semaines avant la date du scrutin. Ainsi, les demandes d'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019 pourront avoir lieu jusqu'au samedi 30 mars 2019, soit le dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin. Ces demandes peuvent être formulées par courrier à l'aide du formulaire téléchargeable en ligne ou disponible au Service Relation Citoyen.

+ d'info : www.ville-cachan.fr



Vous proposez, vous décidez

Nouveauté 2019 à Cachan : la Municipalité donne les clés d'une partie du budget d'investissement aux Cachanais en lançant son budget participatif dès le mois de janvier. Proposez vos projets, participez à la vi(II)e !



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

À vous de décider !

Hélène de Comarmond, Maire de Cachan, et la Municipalité invitent les habitants à contribuer concrètement à la vie municipale grâce au budget participatif.

Participez à la vie publique

En continuité de la grande opération de concertation « Parlons ensemble de Cachan » menée d'octobre à décembre dernier, la Municipalité lance son budget participatif. Un moyen d'aller toujours plus loin dans le domaine de la participation citoyenne à Cachan et d'associer les habitants au devenir de la ville. Concrètement, ce sont 100 000€ du budget municipal annuel qui seront dédiés aux projets présentés par les Cachanais.

Le budget participatif : mode d'emploi

Tous les Cachanais ayant plus de 10 ans, quelle que soit leur nationalité, peuvent participer à l'appel à projet et au vote de sélection. Il est également possible de proposer des projets individuellement ou collectivement (par des associations ou des collectifs d'habitants). « Rendre accessible la démarche aux plus jeunes était très important pour nous, cela favorise l'apprentissage de la citoyenneté et leur implication dans la vie collective. De même il semblait indispensable que les

Cachanais qui ne disposent pas de la nationalité française, mais qui font la ville au quotidien ne soient pas exclus du dispositif » souligne la Maire.

Des projets collaboratifs

Installer des boîtes à livres, de nouvelles aires de jeux, des bancs ou encore installer des boîtiers chargeurs de téléphones sur l'espace public... Les possibilités sont nombreuses ! Les projets présentés au budget participatif doivent relever de l'investissement et donc d'achats ou de travaux pérennes, respecter certains critères. Ils doivent s'inscrire dans le cadre des compétences de la ville : environnement, cadre de vie, solidarité, sport, numérique, jeunesse/éducation, lien social et culture. De même il faut qu'ils revêtent un intérêt collectif. Ainsi les projets ne répondant qu'à des intérêts particuliers ne seront pas retenus lors de l'étape technique de contrôle de faisabilité et d'instruction des projets.

Un budget à taille humaine

Pour encourager la participation de tous les Cachanais, le dispositif a été réfléchi pour être le plus transparent et équitable possible.

Un budget équitable

Pour encourager une répartition équitable du budget participatif entre les quartiers de la ville, les projets pourront être proposés à deux niveaux différents, le quartier ou la ville. Concrètement, lorsque les citoyens souhaiteront déposer leurs idées ils pourront le faire en indiquant qu'il s'agit d'une initiative qui intéresse toute la ville et tous les Cachanais ou uniquement un quartier (s'il s'agit par exemple d'un besoin spécifique dans un des quartiers de la ville). Cette répartition quartier / ville permet d'éviter la concentration de réalisations dans un seul quartier de la ville et d'en faire bénéficier tous les habitants dans tous les quartiers.

Un comité citoyen pour assurer la transparence du budget participatif

Pour assurer la totale transparence de la démarche lors du processus de sélection des projets, un comité citoyen sera créé. Il sera composé d'un représentant de chacun des comités de quartier, un représentant du Conseil des étrangers, quatre jeunes volontaires (lycéens, collégiens, en structure d'insertion, membres d'une association), et cinq citoyens adultes tirés au sort. Si le projet vous intéresse, vous pouvez candidater dès maintenant et jusqu'au 31 janvier en envoyant un mail à l'adresse suivante : budgetparticipatif@ville-cachan.fr,

via la page facebook@Ville de Cachan ou par courrier : Service Participation citoyenne, Maison Tilly, 3 rue Raspail, 94230 Cachan. Ce comité sera notamment sollicité pour des entretiens avec les porteurs de projets retenus pendant l'étape d'instruction des projets par les services de la ville. Les porteurs de projet pourront à cette occasion présenter et préciser leurs propositions.



Fatoumata Bakily

« C'est une vraie respiration démocratique ! Une fois les élections passées, les habitants n'ont plus voix au chapitre. Or diriger la ville, c'est la construire avec les habitants même en dehors des élections.

C'est donner du pouvoir aux citoyens en leur permettant de soumettre des projets et d'obtenir le budget pour les réaliser, quel que soit son âge, son quartier ou son statut social. Les Cachanais connaissent par cœur leurs quartiers, leur ville et sont à même de proposer des projets qui collent au mieux à leurs besoins. Reste à s'assurer d'une participation la plus large possible, notamment celle des résidents étrangers non communautaires, avec un seul objectif : mieux vivre ensemble ! »



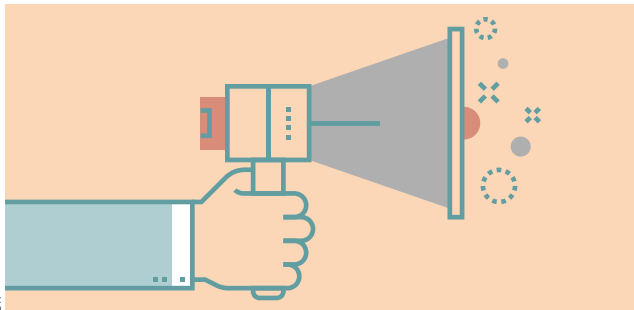
Le budget participatif : comment ça se passe ?

Du mois de janvier au mois de mai les Cachanais sont invités à participer aux différentes étapes du budget participatif.

Étape 1 :

L'appel à projet

Du 17 janvier au 17 février



Dès la mi-janvier les Cachanaises et Cachanais pourront proposer leurs projets. Les projets peuvent être déposés par tous les Cachanais ou collectifs de Cachanais à partir de 10 ans, quelle que soit leur nationalité.

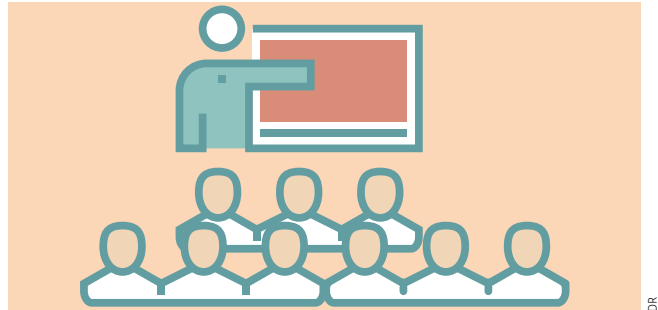
Pour être recevables ils doivent répondre aux critères suivants : avoir une visée collective, être localisés sur le territoire communal, relever de la compétence de la ville de Cachan. Par exemple, les projets en lien avec le Théâtre ou la piscine sont de la compétence du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre et ne relèvent pas de la ville.

Les projets pourront être déposés de façon dématérialisée sur la plateforme www.budgetparticipatif.cachan.fr mais aussi en version papier dans les urnes à l'Hôtel de Ville, dans les Centres socioculturels, le Service Relation Citoyen situé au 1 ter rue Camille Desmoulins et les bibliothèques. Pendant cette période le comité citoyen qui assurera la transparence de la sélection des projets sera également constitué.

Étape 2 :

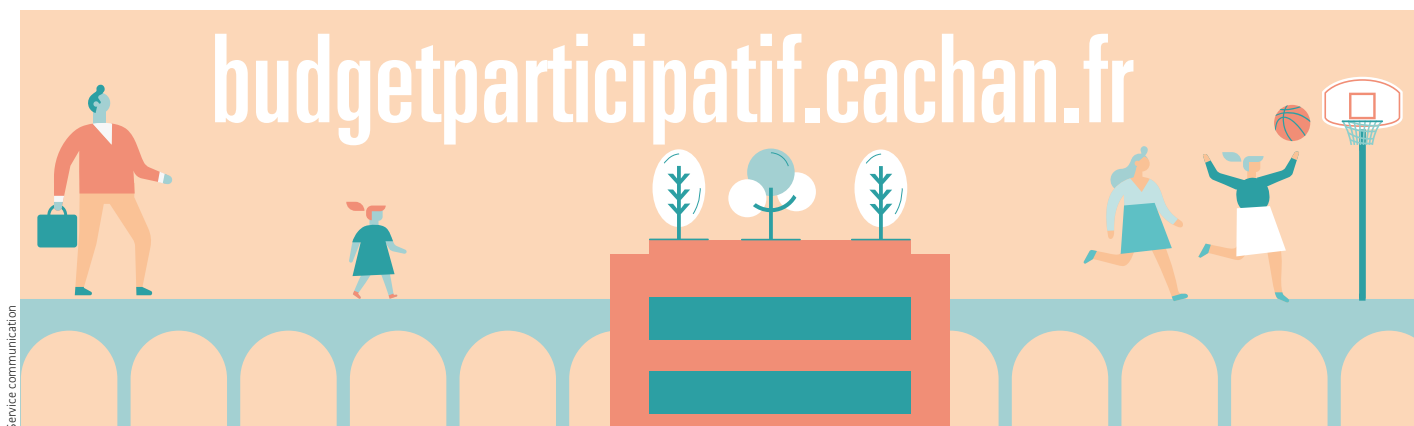
Étude de recevabilité et instruction des projets

Du 18 février au 5 mai



À partir de mi-février, tous les projets sont collectés et classés par thématique. Une analyse de recevabilité et de faisabilité commence.

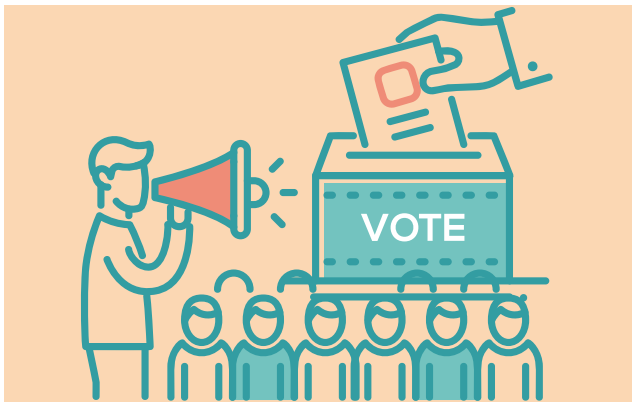
Dans un premier temps le comité citoyen sera informé de son rôle et renseigné sur les informations indispensables pour décider de la recevabilité des projets : comment fonctionne un budget ? Quelles sont les compétences de la ville ? Il se réunit ensuite avec les services de la ville et les élus pour déterminer si les projets proposés sont recevables ou non. Les porteurs de projets recevables viendront alors présenter leurs idées et le détail de leurs projets au comité citoyen, aux élus et aux services municipaux. Cette présentation vise à faciliter l'instruction des projets et à préciser les idées des porteurs. La main passe ensuite du côté des services municipaux qui étudient la faisabilité technique, juridique et proposent un chiffrage pour chaque projet. Ils présenteront les conclusions de ces études au comité citoyen et aux élus.



Étape 3 :

Vote des Cachanais

Du 6 mai au 6 juin



Lorsque les projets sont considérés comme recevables et chiffrés, ils sont soumis au vote des Cachanais pendant un mois. Durant cette période, il sera possible de voter via la plateforme en ligne ou physiquement dans des bureaux de votes répartis dans la ville (Hôtel de ville, centres socio-culturels, Service Relation Citoyen et les bibliothèques). Pour assurer un vote équitable et transparent (pas de double-vote), au moment du vote les Cachanais devront indiquer leur nom, prénom, âge, adresse postale et adresse e-mail. À l'issue de ce vote, les projets lauréats du budget participatifs seront annoncés.

Ces derniers entreront dès lors en réalisation. Le temps d'exécution dépendra de la nature des projets et les moyens nécessaires à leur déploiement (commandes de matériel, pose d'équipements...).

Les Cachanais seront informés des modalités et des dates plus précises tout au long du déroulement du budget participatif.

+ d'info : Mission participation citoyenne
01 49 69 69 10

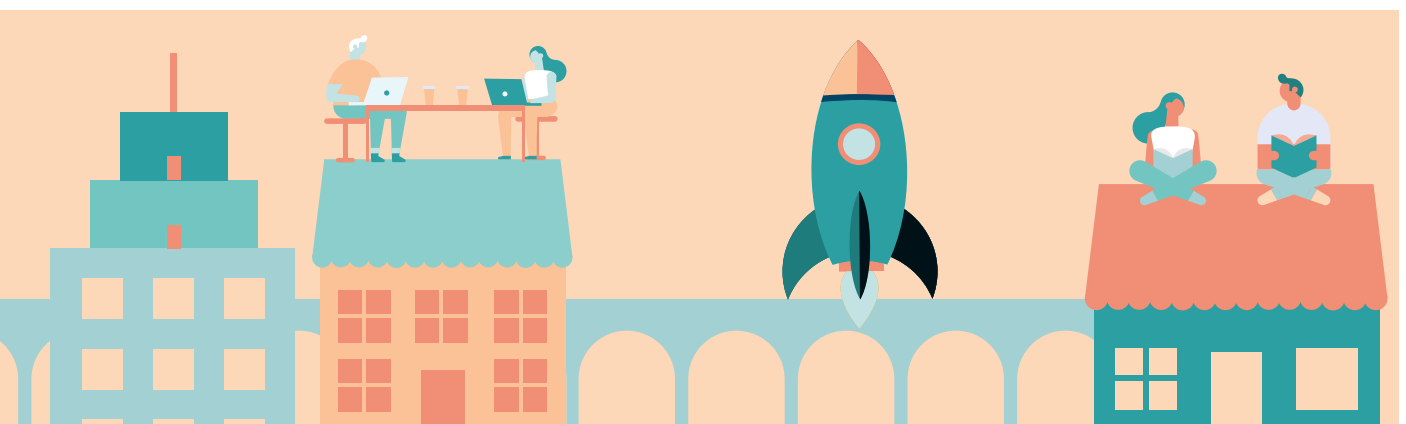


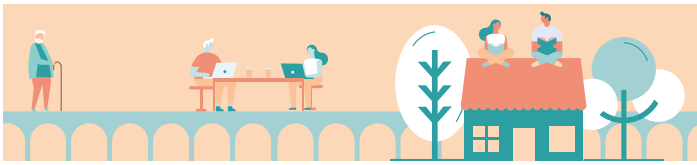
Charlotte Guilhou,
Responsable de la mission
participation citoyenne

« Le Budget Participatif est un formidable outil démocratique : non seulement parce que pour la première fois, il est proposé aux Cachanais d'avoir l'initiative sur une partie du budget d'investissement de la commune, mais aussi et surtout, parce qu'il libère l'imagination et permet aux habitants de se rencontrer autour de projets communs et collectifs, de dessiner ensemble leur ville. Dans le prolongement de la démarche de concertation Parlons ensemble de Cachan qui a rythmé l'automne, le Budget Participatif est un nouveau rendez-vous citoyen, printanier cette fois. Et un pas de plus en matière de participation des habitants puisqu'après l'heure des débats, il est cette fois proposé aux Cachanais de passer de la parole aux actes en proposant des projets concrets pour leur ville. »



de Banés

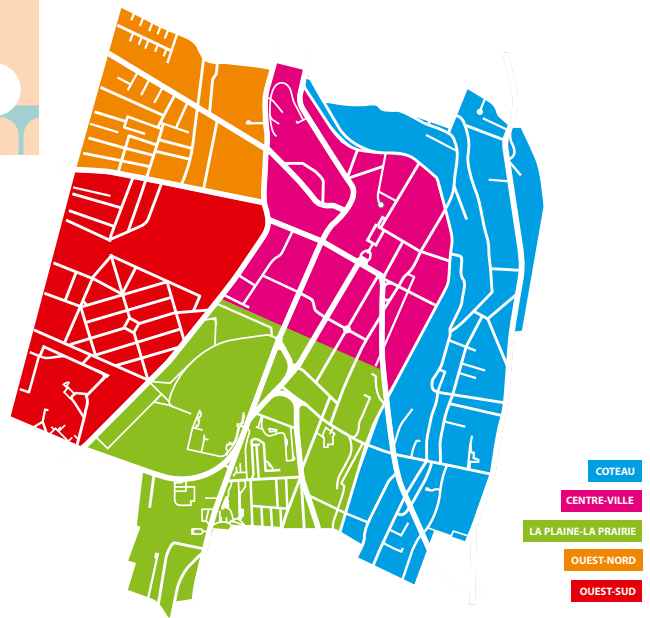




QUELLE RÉPARTITION POUR LE BUDGET

Ville et quartiers

Pour encourager une répartition équitable du budget participatif, des enveloppes sont prévues pour les projets au niveau des quartiers (100 000 €).



Projet ville	Quartier du centre-ville	Quartier du Coteau	Quartier Ouest-Sud	Quartier Ouest-Nord	Quartier La Plaine
50 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€	10 000€

3 questions à Camille Vielhescaze

premier adjoint en charge de la jeunesse, vie citoyenne, vie des quartiers, finances



Perrot

Pourquoi avoir choisi de lancer un budget participatif à Cachan ?

Dans sa ville, on peut vouloir seulement être informé, avoir envie d'échanger, souhaiter proposer des idées, parfois même vouloir décider. Nous voulons rendre possible toutes ces formes de participation à la vie et à la décision publique. C'est une aspiration légitime des habitants, c'est une exigence démocratique, et c'est notre conviction profonde : pour vivre ensemble, il faut faire ensemble.

Aujourd'hui, nous avons dans notre vie cachanaise les comités de quartier, les ateliers citoyens, le conseil des enfants, celui des étrangers ou de la vie associative... Nous voulions aller plus loin et assumer un exercice du pouvoir local partagé entre élus et citoyens. Avec le budget participatif, nous franchissons une nouvelle étape.

En quoi pensez-vous que cette démarche sera utile ?

Sur la forme, le budget participatif va permettre de donner aux cachanaises et cachanais le pouvoir de proposer, de voter et donc de décider de projets pour leur ville. Notamment les plus jeunes, les habitants qui ne prennent

jamais la parole et qui ne trouvent pas dans les réunions publiques le bon cadre pour s'exprimer. C'est important, car tout le monde a un avis sur sa ville.

Sur le fond, des projets d'investissement seront proposés dans les quartiers, auxquels nous n'aurons peut-être pas jusque-là pensé. Ces regards sur la ville, « ces idées en partage » seront enrichissants. Et parce qu'ils auront été retenus par le vote des cachanais, ils répondront à un besoin ou un souhait majoritaire pour l'amélioration du cadre de vie, la nature en ville, les aménagements piétonniers ou sportifs, le développement numérique, la sécurité routière... C'est une démarche utile pour la ville et essentielle pour la démocratie locale.

Ce budget participatif arrive juste après la concertation Parlons ensemble de Cachan...

Oui, les deux démarches partent du même constat. La démocratie non seulement ne peut pas être intermittente, mais elle doit aussi constamment se renouveler dans ses outils. Nous voulons avec Hélène de Comarmond faire de Cachan une ville toujours plus citoyenne, plus démocratique, plus innovante socialement, une ville où chacun se sent écouté et peut participer à sa manière à la décision publique.

Les commerces à Cachan

Ce mois-ci, zoom sur les commerçants cachanais...

177
commerces



1



nouveau food-truck
prévu en 2019

55

commerces dans le domaine
de l'hôtellerie et de la restauration



32



adhérents à l'association
des commerçants du centre-ville

36



commerçants présents
au marché de Cachan

36



supermarchés et commerces
alimentaires

4



animations par an réalisées
au marché de Cachan

2



animations par an
réalisées par l'association
des commerçants en partenariat
avec la ville

[GAUTIER & Co]

collection d'art contemporain abstrait



Claude Panier

EXPOSITION

L'expérience du choix

Ce couple de collectionneurs cachanais vous invite à découvrir une partie des œuvres qu'ils ont acquises au fil des années, au fil de leur passion pour les arts visuels, en particulier abstraits. Peintures, sculptures, vidéos, œuvres in situ, documentation... C'est une grande variété d'œuvres et d'approches de l'art qui vous seront présentées. À noter, autour de l'exposition : le 27 janvier à 17h, une conférence sur « les collectionneurs d'art contemporain, des acteurs méconnus de la vie artistique » par Nathalie MOUREAU, professeure à l'Université Paul Valéry de Montpellier et le 17 février à partir de 16h, un concert de musique pop-rock acoustique par le groupe After School.

Du 14 janvier au 3 mars à L'Orangerie

Vernissage le 14 janvier à 19h

Entrée libre – tout public

+ Infos : www.ville-cachan.fr et sur Gautier&Co : www.gautier-co.fr

Mort de rire

La soirée stand-up au Théâtre Jacques Carat vous fera découvrir les talents comiques de demain. Venez nombreux !



Photo prise à l'occasion de la dernière soirée stand-up

Soirée stand-up au Théâtre

L'an dernier, le Théâtre avait fait salle comble pour la première édition du MDR Comedy. Suite au succès rencontré, la soirée stand-up fait son grand retour le 1^{er} février. L'évènement est organisé en partenariat avec la ville, les associations Central Park et Fennec Stars, le centre culturel, le Théâtre et le CSC Lamartine. L'initiative a été lancée par une dizaine de jeunes Cachanais fréquentant ces structures. Ces jeunes, qui ont entre 14 et 18 ans, ont sélectionné 4 comiques de la nouvelle génération des humoristes. Des professionnels et des stars montantes du genre grimperont sur scène : Hakim Jemili, Fadily Camara, Ahmed Sparrow, Walid Sax. L'humoriste John Sulo animera la soirée. Ce spectacle vous permettra de découvrir les derniers stand-uppers du moment. Les comédiens joueront un bout de leurs spectacles, qui affichent déjà complet pour la plupart.

Hakim Jemili du Woop Gang

Le show débutera avec la nouvelle sensation du stand-up à la française, Hakim Jemili, qui a fondé le collectif Le Woop Gang avec sept autres humoristes. Ensemble, ils ont monté une chaîne YouTube où ils postent différents sketches. Hakim s'est fait connaître pour son humour décapant et ses vidéos plus folles les unes que les autres.

Fadily Camara du Jamel Comedy Club

Fadily Camara s'est quant à elle fait connaître en jouant dans la troupe du Jamel Comedy Club. Cette étoile montante du stand-up français joue à présent en solo sur scène. Son enthousiasme et sa manière unique de nous raconter ses réunions de famille, ses déboires amoureux, ou ses galères professionnelles, nous donnent l'impression d'assister à une sitcom dont elle incarnerait tous les personnages.

Et beaucoup d'autres

Place ensuite à Ahmed Sparrow. Pendant longtemps, il voulait faire une carrière dans le football mais il choisit de se tourner finalement vers la comédie. Il débute sa carrière dans la comédie musicale, plus précisément avec un passage à l'École de la Comédie Musicale, avant de continuer dans la comédie. Walid Sax clôturera le show. Il a débuté avec de courtes vidéos tournées dans sa voiture où il s'énerve sur des sujets du quotidien. Ses pastilles humoristiques démarrent généralement par un « *en ce moment* ». Walid Sax a étudié au cours Florent et se produit sur la scène du Comedy Club.

Soirée MDR Comedy #2

Le 1^{er} février à 20h30 au Théâtre Jacques Carat. Billets en vente au CSC Lamartine et La Plaine à partir du 7 janvier, au Théâtre Jacques Carat à partir du 8 janvier.

Les Bib' aiment les sciences

Du 9 au 25 janvier, c'est le mois des sciences dans les bibliothèques. Venez parfaire vos connaissances lors de plusieurs animations gratuites.



La science à la portée de tous ! C'est la promesse des bibliothèques avec ce savant mélange d'ateliers et de rencontres organisés autour du festival « Les sciences, des livres » du Conseil départemental du Val-de-Marne, en partenariat avec l'Association Science Technologie Société (ASTS).

Rencontre avec un scientifique

Samedi 2 février à 15 heures, la bibliothèque centrale invite Rémy Lestienne qui viendra présenter son livre *Le cerveau cognitif*. Le directeur de recherche honoraire au CNRS, qui a notamment consacré ses recherches à la physique et aux neurosciences, parlera de la redoutable et fascinante complexité du cerveau humain. Son fonctionnement n'a en effet toujours pas été totalement décrypté, malgré les

technologies. L'ouvrage pose la question de l'intervention de la conscience dans la décision et met également en lumière l'importance des neurosciences dans la compréhension, la prévention et la guérison des maladies de l'âme. Une rencontre qui aura de quoi donc, vous faire cogiter !

Ateliers* numériques « Oh ! Les sciences... »

De jeu en jeu, de site en site, les enfants sont invités à découvrir les sciences de manière ludique lors de ces ateliers numériques organisés les 9 et 12 janvier à 15h30 à la bibliothèque centrale et le mercredi 16 janvier à 15h à la bibliothèque La Plaine. Percer les mystères de la nature, comprendre la magie des mathématiques, se lancer dans la construction d'ingénieuses machines, autant d'expériences auxquelles les enfants dès 8 ans pourront s'essayer et qui leur permettront de mieux appréhender le monde qui les entoure.

Atelier* « Brico'bolides à réaction ! »

Quoi de mieux que de manipuler et d'expérimenter pour apprendre tout en s'amusant ? C'est ce que propose la bibliothèque Lamartine avec l'atelier du mercredi 16 janvier à 15 heures. Pour comprendre la dynamique de l'air, les enfants participants auront à fabriquer leur propre engin à réaction. Cette activité qui ne manque pas d'air, abordera aussi le principe action-réaction, les forces et l'énergie.

Voilà un programme d'animations qui révélera vos atomes crochus pour la science et mettra votre matière grise en ébullition !

*Ateliers accessibles sur inscription préalable.

+ d'info : bibliotheque.ville-cachan.fr

THÉÂTRE

Candide, si c'est ça le meilleur des mondes



Cette pièce met à notre portée toute l'œuvre philosophique de Voltaire. Au travers du personnage de Candide, elle nous donne à voir et à entendre le pire de la nature humaine pour en rire et se questionner. Sa quête, qui est celle du bonheur, devient alors la nôtre : où est le meilleur des mondes auquel nous aspirons ? Est-ce celui où l'on cultive son jardin ? À découvrir dès 14 ans...

Jeudi 10 janvier à 20h30 au Théâtre Jacques Carat

+ d'info et réservation :
www.theatrejacquescarat.fr et 01 45 47 72 21

Bon anniversaire Shorei Ryu Karate Do !

Samedi 9 février au gymnase de La Plaine, l'ensemble des licenciés et membres de l'école de karaté de Cachan se réunissent pour fêter le trentième anniversaire du club.

Au programme de cet événement sportif et convivial qui rassemblera les clubs du Jundokan France : stage, démonstrations et concours physiques, notamment d'entraînement traditionnel et de kumite. L'occasion est ainsi donnée de revenir sur l'histoire du club et les vertus du sport qu'il enseigne.

30 ans de karaté cachanais

C'est en 1988 que René Ramanitrandrasana, Hanshi 9^e Dan d'Okinawa Goju-Ryu, et son ancien élève Jean-Christophe 7^e Dan à ses côtés depuis plus de 30 ans, fondent le club de karaté de Cachan. Son nom : Shorei Ryu Karate Do (Shorei qui signifie « l'esprit clair », Ryu « école » et Karate Do « la voie du Karaté »). Trente années plus tard, le club, riche de ses 140 adhérents, continue d'enseigner un karaté « accessible pour tous », à la fois des femmes, des enfants et des hommes, de 6 à 80 ans. C'est d'ailleurs dans cet esprit que de nombreux pratiquants se sont inscrits en famille de 2 à 6 personnes. C'est aussi cet esprit qui permet de découvrir

et de travailler cet art martial dans une ambiance à la fois détendue et bienveillante pour justement permettre d'atteindre de hauts niveaux d'exigence en termes de pratique traditionnelle et compétitive.

Un enseignement de qualité

De nombreux compétiteurs médaillés en katas et combats ont été formés par l'école Shorei Ryu Karate Do Cachan. Parmi les adultes, on peut notamment citer Ninel Rasamoely, âgé de 67 ans, Champion de France Kata en 2018, et Anne Alemany, Championne d'Europe Shotokan Kata et Combat en 2016. L'enseignement de qualité repose sur la passion du maître et des instructeurs de l'école qui sont à la fois diplômés de la Fédération Française de Karaté - à laquelle le club est affilié - et de l'école d'Okinawa Jundokan style Goju-Ryu, basée à Naha au Japon et fondée par Eiichi Miyazato. En outre, Maître René, a reçu la confiance méritée des Grands Maîtres du Japon qui l'ont nommé Shibucho du Jundokan France, c'est-à-dire Représentant de l'école de Maître Eiichi Miyazato en France. Ainsi chaque année, il amène avec lui des élèves pour suivre un stage international conduit par des experts d'Okinawa, qui a pour bénéfice d'enrichir la technique du karatéka. Ces stages sont organisés tous les ans dans les pays membres du Jundokan.

Un sport aux multiples vertus

Le club propose la pratique le karaté traditionnel Goju-Ryu. Prenant ses origines au Japon, notamment dans l'île principale okinawaïenne de l'archipel des Ryūkyū, ce karaté est réputé pour son efficacité et un travail axé sur la santé. Il peut d'ailleurs se pratiquer toute la vie et à tout âge. Il contribue à l'amélioration de la concentration (aujourd'hui des écoles le proposent lors des cours d'éducation physique et sportive) et peut aider à surmonter certaines maladies à traitement lourd (type cancer avec chimiothérapie). C'est avec la volonté de faire progresser les élèves dans la pratique avec un corps solide, un esprit fort et une mentalité ouverte au partage des techniques que l'école l'enseigne. Cette bienveillance est la force du Shorei Ryu Karate Do et du Jundokan France en général. Ce sport aux multiples vertus fera son entrée aux jeux olympiques organisés en 2020 à Tokyo.

Alors ? Le karaté vous tente ? N'hésitez pas à contacter le club pour vous inscrire, connaître les tarifs, les événements ou tout simplement en savoir plus sur la discipline.



Shorei Ryu Karate Do



INITIATIVE CITOYENNE

Lancement de la coopérative citoyenne Sud Paris Soleil

Monter une coopérative de production d'électricité solaire et proposer aux Cachanais de s'y associer : une utopie ? C'est en tout cas ce que propose l'association Cachan Soleil. Zoom sur l'initiative.

Un groupe d'habitants décidés à agir pour la transition énergétique s'est formé il y a deux ans et a fondé l'association Cachan Soleil. Initialement localisée à Cachan, l'association qui comprend plus de 60 personnes, s'est rapidement étendue grâce à l'enthousiasme provoqué par l'initiative.

Leur projet : créer une coopérative citoyenne « Sud Paris Soleil » pour encourager le développement des énergies renouvelables sur le territoire sud parisien.

En quoi ça consiste ?

Les coopératives citoyennes donnent la possibilité aux citoyens, aux associations, aux collectivités territoriales et aux entreprises de contribuer financièrement à un projet local qui participe à la transition énergétique. La coopérative « Sud Paris Soleil » s'est ainsi donné le défi d'équiper de panneaux photovoltaïques des toits de bâtiments publics ou privés de Cachan, Arcueil et des communes avoisinantes. « Plusieurs toits conviennent

pour le projet, notamment le toit de l'école La Plaine, ainsi que le toit d'une copropriété rue Cousté », indique Thomas Le Roux, le secrétaire de Cachan Soleil. Le projet est également soutenu par la ville d'Arcueil, par le Département du Val-de-Marne et la Région Île-de-France.

🔦 **Le 31 janvier, Sud Paris Soleil répondra à un appel à projets citoyens d'énergies renouvelables lancé par la Région afin d'obtenir des subventions. »**

Participez à la soirée de lancement de la coopérative

Tous les Cachanais sont invités à la soirée de lancement de la coopérative le samedi 19 janvier à la Maison Cousté. « Les parts sociales seront de 100 euros » précise Thomas Le Roux. Il est possible d'acheter plusieurs parts. Engagée pour la transition énergétique, la ville achèterait 25 parts de la coopérative

et deviendrait membre fondateur. Le 31 janvier, Sud Paris Soleil répondra à un appel à projets citoyens d'énergies renouvelables lancé par la Région afin d'obtenir des subventions.

« Après demain », le film à ne pas rater

En parallèle et en partenariat avec l'association Énergie Partagée, le mardi 15 janvier, Cachan Soleil organise une projection du film « Après-demain » de Cyril Dion au cinéma La Pléiade. Ce film est la suite du film « Demain », dont une partie était notamment consacrée au domaine énergétique. Un débat suivra la projection.

Soirée de lancement de la coopérative - Samedi 19 janvier de 18h à 21h à la Maison Cousté, 19 rue Cousté
Renseignements complémentaires: contact@ sudparis-soleil.fr
Projection du film « Après-demain » - La Pléiade, Mardi 15 janvier à 20h30

Mr. Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



*Toute l'équipe vous souhaite
une excellente année 2019*

Du lundi au samedi, de 9 heures à 19 h 30
29/31, avenue Louis Georgeon, 94230 Cachan. 01 46 65 09 50
et sur www.mr-bricolage.fr - 7 jours/7 - 24 heures/24

Agence du Centre à Cachan depuis 1979

À toutes et à tous, très bonne année 2019



95% de nos clients nous recommandent



**Achats
Ventes
Locations**

ADHÉRENT DU RESEAU
FNAIM

1, avenue Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - Immocentre.cachan@wanadoo.fr
Toutes nos annonces sur
www.agenceducentre-cachan.com

Pour vos travaux, contactez...

SPTP & TP

Terrassement Voiries et Réseaux Divers Assainissement

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN
Tél.: 01 45 47 78 93 - Fax: 01 45 47 26 56
Courriel: contact@sptp-tp.fr



- FENÊTRES PVC / BOIS / ALU
- PORTES D'ENTRÉE
- PORTES BLINDEES
- PORTES DE GARAGE
- PERGOLAS
- STORES
- VOIETS
- PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

déco Story **Alain Peuchot SARL**
NOTRE PROJET AU CŒUR DE NOTRE PASSION

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenetres-cachan.fr

HALL D'EXPOSITION
RGE
QUALIBAT



ISOLATION & RAVALEMENT

DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**

Groupe socialiste

Il faut changer le cap.

Face à la crise sociale qui est apparue dans le pays depuis quelques mois !

C'est un Pouvoir isolé, qui s'est coupé du dialogue parlementaire, du dialogue avec les collectivités, avec les syndicats, qui a coupé le financement des associations, et qui tente péniblement de surnager face à la colère de la population.

Dans cette situation de crise, le Pouvoir a cherché à gouverner par la peur. Par ses hésitations permanentes et par ses volte-faces, il montre également sa peur face à la situation qu'il a lui-même provoquée.

La peur est-elle bonne conseillère en matière de gouvernement? Non !

La purge libérale à laquelle nous sommes actuellement soumis montre ses limites car la croissance baisse, les déficits continuent d'augmenter et le chômage stagne avec des services publics en grande difficulté.

Le gouvernement reste arc-bouté sur son logiciel, confirmant contre tous le maintien de la suppression de l'ISF et l'instauration de la flat tax, qui sont pourtant les symboles les plus criants de sa politique d'injustice fiscale et sociale.

Elu par la peur de l'extrême, Macron veut être la seule alternative à l'extrême droite qu'il nourrit par sa politique libérale. Il maintient les fondements de sa politique qui ne font qu'aggraver le sentiment d'injustice et de délaissement par une grande part de nos concitoyens.

La gauche a pour défi de porter une alternative à cette politique sans risquer que pour les Français la seule solution vienne de l'extrême droite.

Il faut urgemment un changement de cap, une stratégie alternative permettant de réussir la transition sociale et citoyenne en harmonie avec la transition écologique et énergétique, à laquelle nous ne pouvons échapper.

Les élus socialistes et apparenté



Groupe PCF Front de Gauche

POUR 2019

Le groupe « communiste et apparenté » vous présente à toutes et tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019. L'année qui vient de s'écouler aura été marquée par de multiples évènements.

Pour notre part nous en retiendrons deux, l'un national et l'autre local.

Au plan national ce sont les derniers mois de l'année qui retiennent plus particulièrement notre attention car ils sont révélateurs du mal vivre d'une grande majorité de notre population.

Les questions du pouvoir d'achat et de l'injustice fiscale ont été au cœur des manifestations de grande ampleur qui ont émaillé les derniers mois de 2018.

Et si nous rejetons les actes de violences de ceux qui ont voulu dénaturer ce mouvement nous en comprenons les fondements et les partageons.

Et il n'est pas sans intérêt de voir comment le Président de la République tente de répondre à ce mouvement tout en continuant à préserver les avantages dont bénéficient les fameux « premiers de cordées ».

Au plan local ce sont également les derniers mois et le grand débat qui a mobilisé les cachanais qui ont suscité notre intérêt.

Ce débat voulu par la Maire et la municipalité a mobilisé plus de 2000 cachanaises et cachanais qui, via les interviews, les huit lieux de débat et les ateliers qui ont suivi, sont venus dire ce qu'ils pensaient de leur ville, mais également faire des propositions.

Jeunes et moins jeunes ont ainsi pu exprimer leurs espoirs et leurs craintes concernant l'avenir de Cachan mais tous l'ont fait dans un esprit constructif.

Ce débat inédit et riche a permis de faire émerger une trentaine d'engagements pris par la municipalité lors de la réunion de restitution jeudi 13 décembre.

Groupe communiste et apparenté



Groupe radical de Gauche

Vivre plutôt que survivre... mettre l'économie au service de tous !

Après avoir reçu, à l'Élysée, les partenaires sociaux et les représentants des élus, le président de la République a annoncé des mesures pour répondre « à l'état d'urgence économique et sociale ». Si le président dit avoir saisi le malaise, nous attendons des réponses beaucoup plus ambitieuses pour traiter en profondeur les problèmes structurels de la société actuelle. Les maux sont en effet profonds. Ils sont loin d'être pris à leur juste mesure.

Nous regrettons l'absence de propositions pour traiter la question cruciale du partage et de l'indispensable meilleure répartition des richesses pour une société plus juste et plus solidaire.

Face à la hausse continue des dépenses contraintes (logement, transport, énergie, frais de santé...), les salaires, les pensions et les aides sociales ne suivent pas. Pour que chacun vive dignement, nous appelons le président de la République et son gouvernement à s'engager dans une politique remettant la finance au service de l'économie et l'économie au service de tous, et non l'inverse, comme aujourd'hui.

Ainsi nous appelons à redéployer des aides fiscales accordées aux entreprises, à l'image de la gabegie financière insupportable, sans contrepartie ni contrôle de l'État, que constitue le CICE (20 milliards d'euros de Crédits d'Impôt, par an, pour la Compétitivité et l'Emploi), à la remise en cause de l'ISF, à la lutte contre le fléau de l'évasion fiscale et des optimisations fiscales (100 milliards d'euros). Il est grand temps que le gouvernement attaque ce chantier.

Nous vous adressons tous nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2019.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



Groupe environnementaliste



Où se situe la cadre de la caméra gouvernementale ?

Comment faire silence sur les derniers évènements alors que notre nation est dans son actualité affectée par des secousses ?

La situation n'est pas insignifiante. Le régime au pouvoir focalise les cadres sur les violences en oubliant de stipuler que pour toute population il y a 5 % de déviance et que c'est applicable à toute la société y compris les juges et la police!

Notre réalité est à l'urgence climatique et aux problèmes de toxicité dus à l'irrationalité de la dépendance au tout-bagnole au-delà d'un cercle de 40 km du parvis de Notre Dame. Si on ne peut qu'être en phase avec les exégèses concernant l'urgence des problèmes sanitaire des micros particules. Il nous est difficile d'accepter les Oukases qui ne semblent pas tenir compte des problèmes générés par les difficultés économiques des plus démunis.

L'automobile est devenue indispensable pour obtenir un emploi. Or, y greffer la condition sine qua non de posséder un véhicule récent pour aller à son travail est fort de café. Car quand on est jeune on a autre chose à faire que d'acheter une voiture neuve.

Nous voilà donc avec des dirigeants qui ont créé des artères autoroutières dans des villes comme Lyon. Et qui brutalement enclenchent les revers en ne semblant pas tenir compte de l'inertie économique de certaines strates des populations. Oui, nous avons un problème avec l'usage de l'automobile. Oui, nous avons dénoncé nous les verts ce délire industriel et ce depuis 1984.

En attendant que les cadres des vidéos gouvernementales s'orientent un peu hors de leurs cadres contraints, bonne année à tous les Cachanais et Cachanaises.

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Cachan : Ensemble en 2019 ?

Plaçons 2019 sous le signe de la démocratie locale !

Notre groupe *Cachan Ensemble* a été précurseur en la matière : en 2014, issues d'un travail collectif en ateliers, 20 propositions pour la ville ont été présentées, notamment le droit de pétition et le référendum d'initiative locale, pour élargir le champ de la concertation.

A son arrivée, le maire a engagé une démarche "Parlons Ensemble de Cachan" qui a permis d'écouter un grand nombre de cachanais-e-s. Ces témoignages ont confirmé nos analyses. La municipalité en a extrait 30 engagements qui corroborent largement nos diagnostics et nos objectifs de 2014. Tant mieux !

L'enjeu est désormais de faire ensemble. Cette lourde responsabilité est moins une question de propositions que de démarche. S'arrêtera-t-on à des ateliers éphémères de recensement d'idées dans lesquelles la municipalité piocherait ou poursuivra-t-on un travail collectif avec les citoyens comme un outil de démocratie active ? Pour nous, le "comment" prime sur le "quoi".

En Conseil municipal la machine à prendre des délibérations fonctionne pour les décisions obligatoires et des validations formelles. Mais quel échange sur le fond pour décider démocratiquement de projets collectifs ?

Nous avons au Conseil municipal de décembre demandé un débat sur les services rendus par le territoire Grand Orly-Seine-Bièvre : le Conseil territorial traite de sujets importants pour les habitants (les Valouettes par exemple) mais loin d'eux et nous n'avons aucun retour d'information. Sachons décider ensemble en Conseil municipal les orientations portées par ceux qui y représentent Cachan et ses habitants.

Belle et heureuse année ensemble !

Catherine Busson, Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Dominique Lanoë

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains



Inquiétudes

L'instruction comptable M14, qui précise les règles comptables des communes, prévoit l'apurement des comptes à chaque exercice. Le conseil municipal est alors amené à voter pour passer en non-valeur des factures qui n'ont pas été payées malgré les actions engagées par les services du comptable public. Ces sommes ainsi annulées constituent un coût pour la collectivité l'année de l'effacement.

En dépit du nettoyage des comptes les années précédentes, nous avons eu à traiter 99 factures non recouvrées, émises en 1983 ! pour un montant de 8915,04 €. Nous avons déjà attiré, en vain, l'attention du maire sur cette question.

Si nous avons tenu à mettre en avant ce point, c'est pour vous montrer à quel point la gestion de nos impôts n'a aucune importance pour cette majorité. Combien avons-nous encore de factures en attente de paiement depuis 34 ans voire plus ? et pour quel montant ?

Comme à chaque fois, le maire et ses adjoints n'hésiteront pas à nous expliquer que les difficultés que nous rencontrons relèvent de l'Etat... Mais Madame le maire, n'est-elle pas un haut fonctionnaire et donc, haut responsable de ce même Etat ? N'était-elle pas aussi maire-adjoint en charge des finances ?

Pour terminer cette tribune par une note plus sereine, nous vous remercions pour vos nombreux témoignages concernant nos tribunes et nous vous présentons nos vœux très chaleureux pour cette nouvelle année 2019

Et, si vous aussi, vous aviez un vœu à partager, n'hésitez pas à nous l'envoyer à l'adresse : voeux@dynamisonscachan.fr

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste



La folle rationalité des prix de l'immobilier

Les prix de l'immobilier montent encore et toujours. A Cachan comme ailleurs, le mètre carré est à un niveau record. Cette frénésie peut paraître illogique tant les prix sont déconnectés des autres. Mais les acteurs ont d'excellentes raisons de se comporter ainsi. Les vendeurs encaissent des sommes inespérées. Les acheteurs empruntent à un taux d'intérêt très bas. Un taux inférieur au rythme de l'inflation qui laisse entrevoir un remboursement identique aux années 70. Les banquiers qui offrent ces taux pour conquérir de nouveaux clients trouvent de la ressource grâce à la politique de la B.C.E. Les agents immobiliers se frottent les mains. L'Etat et les collectivités locales profitent largement de la flambée via des droits de mutation élevés.

Cette flambée est pourtant dangereuse. Elle ferme le marché à ceux qui n'ont déjà pas un pied dedans, condamnant les jeunes à rester locataires : les inégalités de patrimoine s'accroissent. L'endettement fragilise des acquéreurs dont les salaires ne suivront pas forcément l'inflation. Les pouvoirs publics embauchent des fonctionnaires pour quarante ans tablant sur des recettes qui peuvent s'effondrer rapidement. Si la hausse est très forte ici grâce au Grand Paris, il n'en n'est pas de même dans les zones rurales

Tout se passe comme si la transition énergétique était dans la tête des acheteurs, valorisant l'urbanité, la proximité des services, l'accès aux transports. Symétriquement les propriétaires en milieu rural peuvent craindre pour la valeur des biens.

Parmi eux se trouve sans nul doute nombre de « Gilets jaunes ». C'est le résultat de décennies de non-politique d'aménagement des territoires.

Alain Ospital, Cécile Cointereau

DÉCHETS VERT

Collecte des sapins de Noël

Donnez une seconde vie à vos sapins de Noël. Ils peuvent être réutilisés sous forme de paillage des espaces verts et ne seront donc pas incinérés. Vous pouvez les déposer dans les 20 points de collecte jusqu'au 14 janvier. Attention ! Les arbres collectés ne sont que des sapins naturels dépourvus de toute décoration, ils peuvent être placés dans des sacs à sapins si ces derniers sont biodégradables.

Points de collecte mis en place par la Municipalité :

Square d'Arménie ; Rue du Loing (à l'angle des rues de la Marne et de Lorraine) ; Place Chateaubriand ; Rue Pierre Curie/ avenue Pasteur ; Rue Marc Sangnier/ place Édouard Herriot ; Rue des Saussaies/avenue de Lattre de Tassigny ; Rue des Saussaies/ rue Eugène Belgrand ; Rue des Saussaies/ allée Gustave Courbet ; Rue du Moulin de Cachan (en face de la rue du Parc) ; Rue Étienne Dolet (au niveau de l'escalier Georges Vigor) ; Rue Victor Schoelcher ; Boulevard de la Vanne (à hauteur du sentier des Garennes) ; Allée des Arts/ allée Bellevue ; Avenue Léon Blum/ boulevard de la Vanne ; Avenue de la Division Leclerc (face IUT) ; Avenue du Président Wilson (Stade ESTP) ; Angle des rues Marcel Bonnet et de l'Espérance ; Espace Vert au pied du « mur Hénouille » ; rue Guichard (en face la police municipale) ; rue Gabriel Péri/ Eugène Belgrand



DR

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts et le retrait des sacs à déchets verts sont suspendus durant la pause hivernale. Reprise de la collecte début avril.

● Pensez à la déchetterie de proximité Recycl'inn !

Nouveauté 2018 : la déchetterie de proximité est désormais mise à disposition des habitants 2 samedis/mois (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies)

Deux rendez-vous par mois : samedis 12 et 26 janvier de 9h à 13h

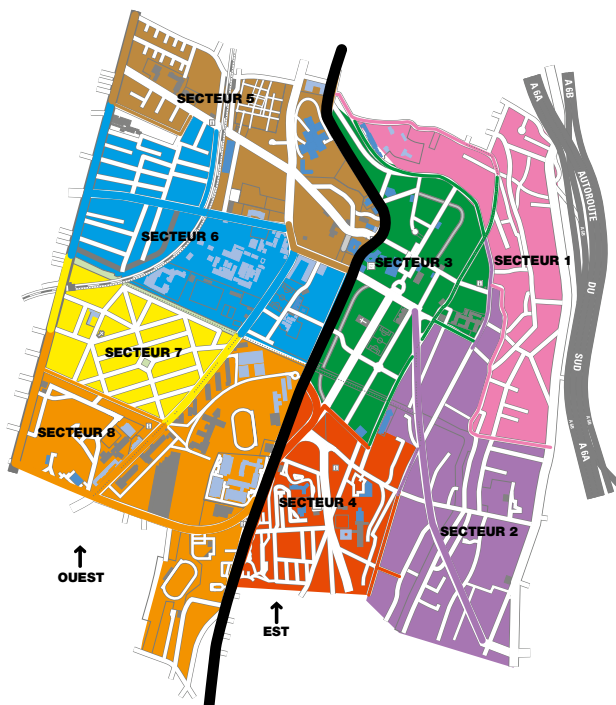
● Déchets toxiques

Samedi 19 janvier de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache Deschamps. Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La Ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 14h à 18h. Collecte à domicile : prise de rendez-vous au 07 82 95 16 78/collecte@ressourcerie-la-mine.com

74 avenue de la Convention à Arcueil



● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.

● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mercredi 2 janvier (collecte reportée en raison du 1/01 férié)

Secteur 2 : jeudi 3 janvier
Secteur 3 : mardi 8
Secteur 4 : jeudi 10
Secteur 5 : mardi 15
Secteur 6 : jeudi 17
Secteur 7 : mardi 22
Secteur 8 : jeudi 24
NB : pas de collecte la 5^e semaine du mois

MagicForm

CLUB DE SPORT



MON SPORT
GRATUIT
JUSQU'AU
1^{ER} AVRIL*

7J/7

**+ DE 50
ACTIVITÉS**

+ DE 95 CLUBS

29,90€/MOIS
TOUT COMPRIS*

Cours collectifs avec coach : Cross Training,
Yoga, Pilates, Zumba, Musculation,
Cardio-training ...

NOUVEAUTÉ 2019 : EXPÉRIENCE COACHING

OSERAS-TU DÉCOUVRIR DE QUOI TON CORPS EST FAIT ?*

*Pour tout abonnement annuel souscrit à 29,90€/mois hors droits d'entrée à 49,90€ et carte à 20€. Offre valable du 2 janvier 2019 au 31 janvier 2019 inclus. ** Hors abonnement.

#resolutionssport

**MAGIC FORM
CACHAN**

**15 RUE COUSTÉ
94230 CACHAN**

09.84.29.51.50 - WWW.MAGICFORMCACHAN.FR



@MAGICFORMCACHAN

MENUS DU MOIS DE JANVIER

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 7 au 11 janvier	Endives aux noix, Côte de porc à l'estragon, Haricots verts, Tomme grise, Galette des rois	Salade de cœurs de palmiers, Boulettes de bœuf à la tomate, Coquillettes BIO , Mimolette, Ananas	Potage de légumes d'hiver, Filet de lieu à la crème d'ail, Épinards à la tomate, Faiselle, Clémentines	Carottes râpées à la pomme, Émincés de veau aux petits oignons, Riz créole, Pont-l'Évêque, Compote de pomme BIO	Taboulé oriental, Rôti de dinde aux 4 épices, Carottes à la crème, Petit suisse aux fruits, Poire
Du 14 au 18 janvier	Betterave cuite à l'échalote, Colombo de colin, Blé pilaf, Yaourt aux fruits, Orange	Pamplemousse, Chipolatas, Purée de potiron et pommes de terre, Comté, Mousse au chocolat	Salade de maïs, soja et poivrons, Rôti de dinde sauce normande, Julienne de légumes à l'huile d'olive, Fromage blanc BIO , Kiwi	Salade de riz aux olives, Omelette au fromage, Brocolis, Montboissié, Pomme BIO	Céleri-rave vinaigrette, Sauté de bœuf au curry, Lentilles vertes, Demi-chèvre, Compote Pomme-fraise
Du 21 au 25 janvier	Potage à l'ail, Rôti de porc aux champignons, Petits pois, Rouy, Poire	Radis beurre, Poulet rôti aux herbes, Duo de carottes et salsifis sautés, Emmental BIO , Riz au lait à la cannelle	Salade verte, Lasagnes maison, Yaourt arôme, Pêche au sirop	Salade de lentilles, Cabillaud sauce piperade, Haricots beurre sautés, Camembert, Banane BIO	mimosa, Tajine d'agneau aux pruneaux, Semoule, Petit suisse nature, Clémentines
Du 28 au 31 janvier	Salade coleslaw, Saumon au beurre blanc, Riz pilaf, Cantal, Compote pomme-poire	Mortadelle, Pot au feu et ses légumes, Yaourt vanille BIO , Pomme	Salade de haricots verts vinaigrette, Côte de porc sauce diable, Haricots lingots, Brie, Banane	Potage crécy BIO , Sauté de dinde basquaise, Fenouil meunière, Yaourt nature, Kiwi	Salade de chou-fleur et cubes de tomate, Brandade de colin, Saint Nectaire, Crème dessert au chocolat

La composition des menus est susceptible d'être modifiée, merci de votre compréhension.

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant : gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques



COMPTÉ CITOYEN

Les réservations pour **les vacances d'hiver ont lieu du 14 au 26 janvier 2019.**

Les réservations pour **les mercredis de mars et avril ont lieu du 28 janvier au 9 février 2019.**

- réservez en ligne sur le Compté citoyen de la ville : www.ville-cachan.fr
- complétez le formulaire de réservation disponible au service relation citoyen et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS DE JANVIER

Bienvenue à

Ibrahima, Diany, Ibtisam, Elshamy, Naël Bercot, Kylian Bouhitem, Eden Ghanem, Noam Hanouti, Christian Gadoullet, Theo Le Doré, Yacine Slimani, Milhan Moujri, Camélia Safraoui, Titién Grosset, Sarina Ghyasvand, Anaïs Dupuis, Lyna Chioukh, Clémence Dupuis, Mariame Thiam, Manon Edo, Nova Vincent, Lucas Moderno Da Silva Ferreira, Kaïs Paltani, Kaelig Le Baron,

Amir Abichou, Chahine Rachid, Anton Vatamanu, gabriel Girard, Anton Henon Dietinger, Clément Lanfroy, Mathis Herve

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Danaja Barthassarady et Jérôme Paul, Aude Lourdelle et Amor Gargoubi, Léa Sochas et Oscar Jacobo Gonzalez Hernandez

Ils nous ont quittés :

Colette Schmiéder, Marie-Dominique Dutertre, Jean Bathiany, Thierry Chenut, Armandine Argoud, Helyett Deroin, Kaba Kanté, Fatma Benhamed, Axelle Monsec, Anne Baldy Moulinier, Claude Martin, Marie Taysse, Jean Psaila, Germaine Rivard, Jeanine Lavergne, Lucette Dupont, Thuc Huynh

HORAIRES DES SERVICES PUBLICS

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 45 46 73 00
commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
Jeudis 3 et 17 janvier de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté. Tél : 01 41 98 36 40

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents.

- À la Direction du Développement Social : mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.
Renseignements au 01 49 69 15 70.

- À la bibliothèque centrale
mercredis 9, 16, 23 et 30 janvier de 15h à 18h

● Point Info Familles

Mardi 15 janvier à 17h, grange Galliéni, 2 rue Galliéni

Tél : 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@cg94.fr
Informations sur les inscriptions en crèche.

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires. Tél : 0820 16 94 94
Mardis 8 et 22 janvier de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMO)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.

Contact : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.

19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h.

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad est l'agent de proximité missionné par la Société du Grand Paris.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 janvier : pharmacie Damasse, 96 av. du Général Leclerc à Bourg-la-Reine

Dimanche 13 janvier : pharmacie de La Plaine, 40 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

Dimanche 20 janvier : pharmacie du Chaperon Vert, 8 rue Lounes Matouz à Arcueil

Dimanche 27 janvier : pharmacie Raspail, 37 - 39 rue Emile Raspail à Arcueil

Dimanche 3 février : pharmacie Talbot, 4 rue Galliéni

Son rôle est de répondre à toutes vos questions sur l'avancée des travaux de la gare et du futur métro. Vous pouvez la joindre au 06 68 85 05 81.

● Mission locale INNOVAM

1 rue de la Gare. Infos au 01 41 98 65 00

Permanences à la Maison du projet le lundi et le mercredi de 14h30 à 17h30 et le mardi de 9h30 à 12h30.



JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA CLINIQUE D'OSTÉOPATHIE À CACHAN



ÉCOLE D'OSTÉOPATHIE DEPUIS 1988

19 rue de la Gare
94230 CACHAN

www.osteobio.net

VOTRE PREMIÈRE CONSULTATION D'OSTÉOPATHIE OFFERTE

les mercredis

16 janvier 2019 & 20 février 2019

de 8h à 18h

BÉNÉFICIEZ
30 ans
DE
D'EXPÉRIENCE

Prenez rendez-vous en ligne sur

Doctolib



01 47 40 90 50

MOYENS
D'ACCÈS



face à la station
Arcueil-Cachan



Cachan, le lien entre nous.



Hélène de Comarmond,
Maire de Cachan
Le Conseil municipal,

*Vous souhaitez
une excellente année 2019 !*

SOIRÉE DES VŒUX
16 janvier 2019 - 19h
Gymnase Victor Hugo
74 av. du Président Wilson

OUVERT À TOUS

